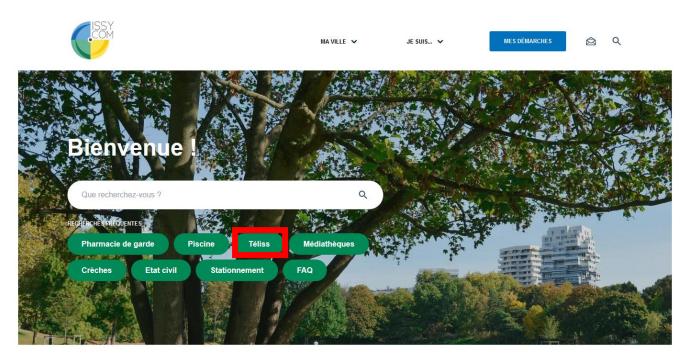


Comment se connecter sur le portail Famille TELISS ?

1- Sur la page d'accueil du site internet de la Ville www.issy.com, aller sur l'onglet Téliss :



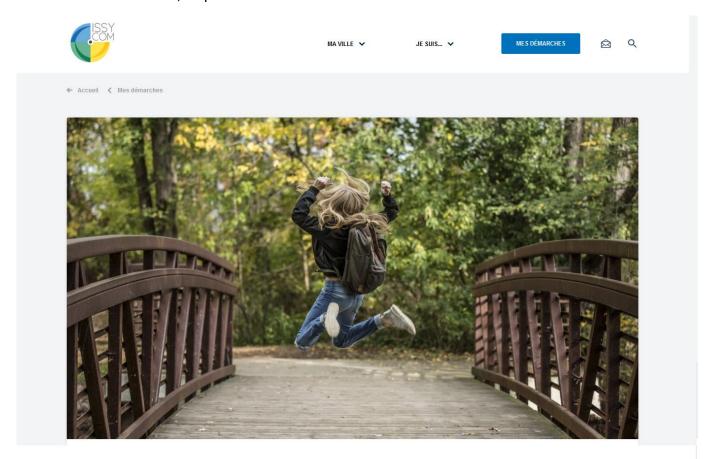
Puis cliquer sur l'article



Ou depuis la page d'accueil du site internet de la Ville <u>www.issy.com</u>, cliquer sur l'onglet **Téliss** dans les démarches en ligne :



2- Sur l'article Téliss, cliquer sur Accéder à la démarche



Mise à jour le 21 février 2019

Téliss (Télé-services d'Issy)

Planifier et payer les activités périscolaires et extrascolaires de vos enfants.



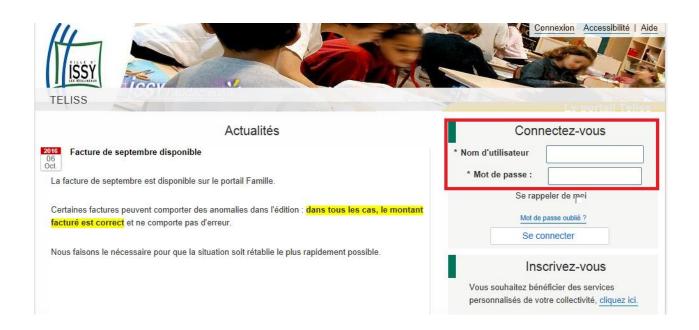
TELISS est un portail de services dématérialisé, qui permet aux parents de piloter les activités périscolaires et extrascolaires de leurs enfants.

Comment accéder au Portail?

La création de votre compte s'effectue en Mairie lors de l'inscription scolaire ou de l'adhésion au CLAVIM de votre enfant.

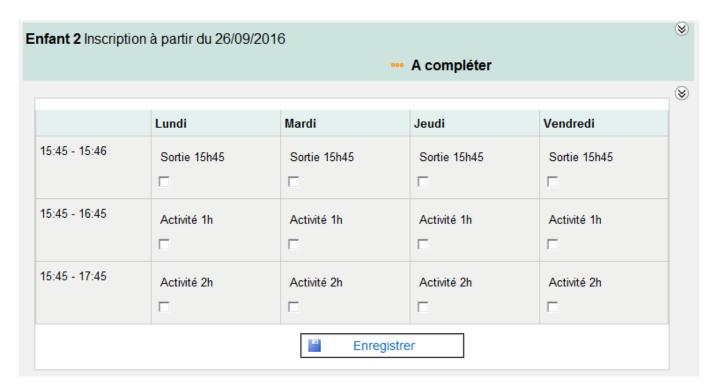
Pour vous accompagner dans votre navigation, une « Foire aux Questions » est consultable en ligne dans la rubrique «Documents » de la page d'accueil du portail.

3- Sur la page d'accueil du portail Famille TELISS, saisir le **nom d'utilisateur + mot de passe** dans la rubrique « **Connectez-vous** » (en haut à droite) :



✓ Sur le portail famille, les inscriptions pour les activités trimestrielles en élémentaire s'effectuent dans l'onglet « *Inscription* » :



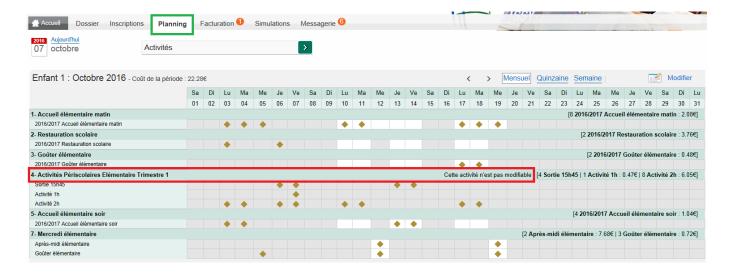


Les parents ont le choix entre :

- Sortie à 15h45
- Activité 1 heure (atelier court ou étude 1h)
- Activité 2 heures (activité longue ou étude + atelier court ou études 2h)

Les parents doivent cocher la présence de leur enfant pour une semaine « type » qui se dupliquera pour le trimestre.

Ils peuvent visualiser le planning des activités de leurs enfants dans l'onglet *« Planning »* mais ne peuvent pas y apporter de modifications :



Dans l'onglet « *Planning* », les parents peuvent modifier les présences/absences de leur enfant aux activités jusqu'à la veille minuit (sauf pour les activités périscolaires élémentaires trimestrielles).